



ReCrut'
Formation
Vos compétences,
notre mission

Catalogue Formation Santé et sécurité



**CENTRE DE FORMATION
RECRUT'**

20 Place Francheville - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05.53.35.10.36
Siret : 8529302100019 - APE : 7022Z
NDA 75 24 02487 24



Groupe
Claudette
INTÉRIM

L'humain au cœur de l'emploi

LE MOT DE LA DIRECTION

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

L'année 2025 a marqué une nouvelle étape dans notre engagement en matière de formation.

Nous vous présentons le catalogue des offres de formations développé pour vos intérimaires par RECRUT avec les tarifs 2026.

L'objectif de cette offre est de faire de chaque formation un levier de performance et d'employabilité pour vos intérimaires.

C'est pourquoi nous continuerons à innover pour vous offrir des formations toujours plus performantes, accessibles et adaptées, aussi bien en présentiel qu'en ligne.

Je crois fermement que la formation est un investissement clé pour l'avenir de nos intérimaires et de notre entreprise.

Faites de la formation un levier de succès pour vos agences.

Olivier Moreau

« LA FORMATION EST L'ESSENCE DE TOUT SUCCÈS. »

ARNAUD BOTI



Bienvenue dans votre catalogue de formations personnalisées !

Nous sommes ravis de vous présenter ce nouveau catalogue qui a été conçu pour répondre à vos besoins de formation. Au sein de Claudette Intérim, nous croyons fermement que l'acquisition de compétences est un levier essentiel pour être performants et nous permettre de répondre aux exigences du marché.

Pourquoi Recrut' ?

1. Proximité

Nous sommes près de vous ! Nos formations sont accessibles dans toutes les agences Claudette Intérim. Nous pouvons intervenir directement sur place, dans vos locaux ou dans une salle extérieure réservée par nos soins, ou en intra chez vos clients pour éviter tout déplacement superflu. Nous avons aussi la capacité de répondre à vos besoins individuels pour des sessions en inter.

2. Des formations sur mesure

Nos contenus de formation sont entièrement adaptés à vos réalités de terrain et aux spécificités de votre métier.

Vous bénéficiez d'un programme personnalisé qui répond à vos attentes et vos besoins opérationnels.

3. Réactivité

Besoin d'une formation urgente ou d'une session spécifique ? Nous sommes à l'écoute et en capacités à intervenir rapidement pour assurer une prise en charge immédiate.

Pas besoin d'attendre des semaines : nous répondons à vos demandes dans les plus brefs délais.

4. Réduction des coûts

En centralisant les formations au sein de notre groupe, nous réduisons les frais liés aux intermédiaires et déplacements. Cette organisation optimale permet des économies substantielles tout en garantissant une prestation de qualité.

5. Des formateurs certifiés et expérimentés

Nos formateurs sont des experts dans leur domaine et habitués aux besoins spécifiques de l'intérim. Ils possèdent les certifications nécessaires et une expérience solide pour vous accompagner efficacement tout au long de votre parcours de formation. Leur compréhension approfondie des réalités du secteur leur permet de délivrer des contenus concrets, directement applicables sur le terrain.

L'équipe RECRUT'



Sommaire



01

L'ÉQUIPE



02

DÉROULEMENT



03

ORGANISATION



04

TARIFS ET PROGRAMMES



05

INFORMATIONS GENERALES

QUI EST RECRUT' ? 01

Issu du groupe Claudette Intérim, ReCrut' a été créé en 2019 pour élargir le réseau et offrir des services formation, d'accompagnement R.H et de recrutement en CDD/CDI.

Le cabinet ReCrut' se distingue par son approche personnalisée et son engagement envers les employeurs, les chercheurs d'emploi et les stagiaires de ses formations.

Depuis 2019, ReCrut' est devenu un acteur majeur dans l'accompagnement des TPE et PME de notre territoire.

Pour compléter son offre RECRUT' se structure en devenant organisme de formation permettant aux agences de notre Groupe et aux entreprises locales de bénéficier de services complets en RH.

Notre équipe



Marion MURAT

REFERENTE ADMINISTRATIVE ET HANDICAP

CONSULTANTE EN RECRUTEMENT GESTIONNAIRE FORMATION

Elle assure la gestion administrative, comptable et RH de l'organisme de formation,

Elle a en charge le suivi qualité de nos actions de formation et est votre référente Handicap.



Des formateurs expérimentés et spécialistes métier

Nos formateurs, sont tous expérimentés et spécialistes dans leur domaine. Ils ont une vraie passion de transmettre. Formés aux techniques d'ingénierie de formation et d'animation, ils conçoivent leurs formations, basées sur des cas réels et sur la compréhension des messages importants.

Lors de leurs interventions, les formateurs partenaires de RECRUT' s'engagent dans une relation de confiance avec les apprenants.

FORMATION REALISEE EN PRESENTIEL

Pour garantir une organisation optimale et une expérience enrichissante, voici comment se déroulent nos formations :

01. IDENTIFICATION DES BESOINS

- Recensez les formations nécessaires pour vos équipes, notamment en vérifiant les habilitations, SST et CACES en cours d'expiration.
- Contactez notre équipe pour évaluer vos besoins et proposer une solution adaptée.

02. PLANIFICATION

- Privilégiez une planification à l'avance pour permettre le booking des formateurs et la mise en place de sessions de groupe.
- **Pour les inscriptions**, Il suffit de faire votre demande directement auprès de Frédérique Berguin, via le formulaire de demande ou auprès de RECRUT'. (une prise en charge particulière sera envisagée pour vous apporter une solution adaptée.)
- Nous coordonnons les équipes et organisons les détails pratiques (dates, lieux, supports de formation).

03. REALISATION DES FORMATIONS

- Les sessions sont animées par nos formateurs certifiés directement dans vos agences ou dans des locaux adaptés.
 - Des supports de formation interactifs et pratiques sont fournis pour favoriser l'apprentissage.
-

FORMATION REALISEE :

01 EN GROUPE

- Formez plusieurs collaborateurs de la même agence ou regroupez différentes agences pour des sessions communes.
 - Nous formateurs intervenons directement dans vos locaux pour limiter les déplacements et optimiser votre temps.
 - Si nécessaire, nous organisons les sessions dans des locaux extérieurs adaptés aux besoins.
-

02. EN INTRA CHEZ LE CLIENT

- Proposez à vos propres clients une prestation complémentaire en intégrant leurs collaborateurs à des sessions organisées par Claudette Intérim, sans surcoût pour eux. Cette solution permet à vos clients de bénéficier directement de formations adaptées, avec une prise en charge facilitée.
 - C'est un vrai atout commercial souvent utilisé par nos concurrents
-

03. EN INDIVIDUEL

- Une solution adaptée pour des besoins spécifiques : les sessions individuelles sont étudiées au cas par cas et peuvent être rapidement organisées grâce à des places pré-réservées négociées avec nos partenaires et formateurs.
-

Besoins spécifiques hors catalogue

Pour toute demande particulière qui ne figure pas dans notre catalogue, n'hésitez pas à nous contacter directement. Nous sommes en mesure de moduler nos offres et de concevoir des solutions personnalisées en fonction de vos besoins.

Formations		Durée	Nos Tarifs		Prix moyens constaté autres OF
Domaine	Session	Jours	Individuel	Groupe 10 personnes	Individuel
Formation Incendie	Equipier de Première Intervention	1/2 journée	100 €	Nous consulter	150€
	Exercice d'évacuation	Variable	Nous consulter		/
S.S.T.	Initial	2 jours	250€		285€
	MaC SST	1 jour	150€		135€
P.R.A.P I.B.C	PRAP Initial	2 jours	190€		230€
	GESTES ET POSTURES	1 jour	110€		220€
	MaC PRAP	1 jour	100€		150€
Habilitation Electrique	H0/B0 - HB/BF - Formation Initiale Recyclage	1 jour	200€ 200€		255€ 170€
	BS/BE Manoeuvre Formation Initiale Recyclage	2 jours	380€ 225€		450€ 300€
	BR/BC-B1/B2V Formation Initiale Recyclage	3 jours 2 jours	550€ 250€		570€ 290€
AIPR	Opérateur	Prépa + 1 examen	180€	190€	
	Encadrant	Prépa + 1 Examen	180€	190€	
	Concepteur	Prépa + 1examen	180€	190€	

Formation incendie

Programme Equipier de première intervention

OBJECTIFS :

Acquérir un comportement et une gestuelle efficaces en mettant en œuvre les moyens existants de lutte contre l'incendie d'un établissement en tenant compte des spécificités de l'activité exercée.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Tous les employés de toutes catégories d'entreprises conformément au code du travail ou à la réglementation de sécurité incendie des établissements recevant du public.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Un formateur certifié d'une attestation de Formateur en Sécurité Incendie en Entreprise ou diplômé SSIAP 2 / 3 ou AP2.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Générateur de flammes
- Une aire de feu
- Extincteurs
- Livret de cours
- Vidéos

DURÉE, EFFECTIFS :

3.5 heures.
15 stagiaires.

PROGRAMME :

Théorie :

La combustion, la théorie du feu, les classes de feu, les modes et procédés d'extinction et agents extincteurs.

Les dangers face aux fumées, les principes d'évacuation et reconnaissance du signal sonore d'évacuation.

Pratique :

Mise en œuvre de différents extincteurs par chaque participant sur un foyer écologique.

Exercice de mise en sécurité d'un résident en présence de fumigènes.

Exercice d'évacuation d'un local enfumé par les stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Attestation d'Equipier de Première Intervention délivrée par le centre de formation – remise d'un support.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Conforme à l'accueil des PSH

Formation S.S.T

Programme INITIAL sauveteur secouriste du travail

OBJECTIFS :

Le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s).

Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Aucun pré-requis.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateur SST en cours de validité

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Heuristique.
- Démonstrative.
- Applicative.
- Pour chacune de ces méthodes pédagogiques le formateur mettra en œuvre les techniques pédagogiques les plus adaptées en fonction des séquences.

DURÉE, EFFECTIFS :

14 heures.

10 stagiaires.

PROGRAMME :

Programme élaboré par l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS)

Théorie et Pratique :

Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

Être capable de réaliser une protection adaptée

Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;

Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention ;

Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail. Épreuve certificative en fin de formation.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à votre inscription ou lors de votre entrée en stage.

OBJECTIFS :

Maintenir et actualiser ses compétences de SST à un niveau au moins équivalent ou voire supérieur à celui de sa formation initiale

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Aucun pré-requis.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateur SST en cours de validité

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Heuristique.
- Démonstrative.
- Applicative.
- Pour chacune de ces méthodes pédagogiques le formateur mettra en œuvre les techniques pédagogiques les plus adaptées en fonction des séquences.

DURÉE, EFFECTIFS :

7 heures.
10 stagiaires.

PROGRAMME :

Programme élaboré par l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS)

Théorie :

Repositionner le contexte de la mission du SST
Son rôle de préventeur
Présentation des changements (s'il en existe)
Maîtrise du Plan d'intervention
Maîtrise du comportement face à une situation d'accident
Les gestes de premiers secours
Bilan

Pratique :

Exercices pratiques sur les différents thèmes abordés lors de la partie théorique
Mis en œuvre de scénarii d'accident

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.
Épreuve certificative en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

Formation P.R.A.P / I.B.C

Programme INITIAL acteurs PRAP IBC

OBJECTIFS :

Rendre le salarié, capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
Rendre le salarié, capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin qu'il puisse identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
Rendre le salarié, capable de participer à la maîtrise du risque, dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Salarié des secteurs industriels, BTP, commerciaux et administratifs.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Un formateur PRAP IBC/2S certifié INRS (certificat de formateur PRAP FORPREV)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- 1 caisse avec poignées
- 1 caisse sans poignées
- Livret pédagogique INRS remis au stagiaire lors de la formation.

DURÉE, EFFECTIFS :

14 heures.
10 stagiaires.

PROGRAMME :

Programme élaboré par l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS)

Théorie et Pratique :

Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement.
Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention.
Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.
Comprendre le phénomène d'apparition du dommage.
Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits.
Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé.
Connaître le fonctionnement et repérer les limites de fonctionnement du corps humain.
Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.
Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité.
Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique.
Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques.
Proposer des améliorations de sa situation de travail.
Faire remonter l'information aux personnes concernées.
Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail.
Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et d'aides à la manutention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Le formateur fera une évaluation formative à la fin de chaque séquence, afin de s'assurer, que les apprenant est assimilés celle-ci avant de passer à la suivante. Des indicateurs et ou supports d'évaluation formative seront définis, cependant le formateur pourra adapter celle-ci en fonction du public en formation

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

Nous contacter si besoin de matériel de protection

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

Formation P.R.A.P / I.B.C

Programme Maintien et Actualisation des Compétences d'acteurs PRAP IBC

OBJECTIFS :

Maintien et actualisation des connaissances et savoir faire de l'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'entreprise ;
Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles et techniques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Salarié des secteurs industriels, BTP, commerciaux et administratifs.
Etre titulaire du certificat d'Acteur PRAP IBC.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Un formateur PRAP IBC/2S certifié INRS (certificat de formateur PRAP FORPREV)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- 1 caisse avec poignées
- 1 caisse sans poignées
- Livret pédagogique INRS remis au stagiaire lors de la formation.

DURÉE, EFFECTIFS :

7 heures.
10 stagiaires.

PROGRAMME :

Echange des expériences vécues.
Actualisation de la formation par la mise à jour de nouvelles techniques et des risques de l'entreprise / ou de l'établissement.
Rappels des fondamentaux de la prévention.
Cas concrets d'analyses sur des situations de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Le formateur fera une évaluation formative à la fin de chaque séquence, afin de s'assurer, que les apprenant est assimilés celle-ci avant de passer à la suivante. Des indicateurs et ou supports d'évaluation formative seront définis, cependant le formateur pourra adapter celle-ci en fonction du public en formation. L'évaluation certificative de la formation, se fera d'après le référentiel de certification, avec la mise en oeuvre des grilles de certification du document de référence PRAP de l'INRS.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

Nous contacter si besoin de matériel de protection

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
D'identifier et d'éviter les dangers de l'électricité et de mettre en œuvre les méthodes et les procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Cette formation réglementaire s'adresse à toute personne devant réaliser des travaux non électriques dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique. Travaux BTP à proximité de lignes électriques, agents d'entretien, jardiniers, agents de sécurité...

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Un formateur en habilitation électrique compétent et reconnu par la Norme NFC-18-510

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Malette et tableau pédagogiques
- Livret de cours
- Vidéos

DURÉE, EFFECTIFS :

7 heures.
10 stagiaires.

PROGRAMME :

Cette formation répond à la norme NF C18-510 de Janvier 2012.

Module Tronc commun :

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Les différents domaines de tension.
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
Identifier les limites et les zones d'environnement.
Le principe d'une habilitation. Définition des symboles d'habilitation.
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
Les prescriptions associées aux zones de travail.
Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
Applique les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module Exécutants de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, HOV) :

Évaluation théorique et mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type incluant l'évaluation pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Conformément à la norme NF C 18-510, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habilitier son salarié et lui délivrer le titre d'habilitation correspondant.
Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS et Norme NF C 18-510).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

EPI : Chaussures de sécurité - Gants isolants

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
D'identifier et d'éviter les dangers de l'électricité et de mettre en œuvre les méthodes et les procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Cette formation réglementaire s'adresse à toute personne devant réaliser des travaux non électriques dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique. Travaux BTP à proximité de lignes électriques, agents d'entretien, jardiniers, agents de sécurité...

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Un formateur en habilitation électrique compétent et reconnu par la Norme NFC-18-510

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Malette et tableau pédagogiques - Livret de formation remis à chaque stagiaire - Tapis d'isolation électrique
Matériel de sécurité électrique - Outils à main électrique - Extincteur au CO2 pour les feux d'origine électrique
Rubalise de danger - Cadenas et panneau de condamnation de tableau électrique - Livret de cours - Vidéos

DURÉE, EFFECTIFS :

14 heures - 10 stagiaires.

PROGRAMME :

Cette formation répond à la norme NF C18-510 de Janvier 2012.
Citer les limites de l'habilitation BS (autorisation et interdictions, etc.).
Nommer les informations à échanger ou transmettre au Charge D'exploitation Électrique.
Identifier le Charge D'exploitation Électrique et échanger les informations nécessaires.
Respecter les instructions données par le Charge D'exploitation Électrique.
Rendre compte de son activité.
Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
Réaliser une remise sous tension.
Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
Respecter les règles et les instructions de sécurité.
Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des Interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
Énoncer la procédure de remplacement
Préparer organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.
Énoncer la procédure de raccordement.
Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Bases réglementaires :

Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail - Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
NORME NFC18-510 (Janvier 2012) - Documents INRS (ED6127 et ED6187)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Conformément à la norme NF C 18-510, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habiliter son salarié et lui délivrer le titre d'habilitation correspondant.
Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS et Norme NF C 18-510).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

EPI : Gants isolants, Casque avec écran facial, Chaussures de sécurité

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

Formation Habilitations électriques

Programme BR/BC B1/B2v ou recyclage

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le participant sera capable : D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
De transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,
D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (H0(V)-HF-B1-B1V-B2-B2V-BC-BR-BE Essai-BE Vérification-BE Mesure).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en basse tension et des interventions ou essais en basse tension.

Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Un formateur en habilitation électrique compétent et reconnu par la Norme NFC-18-510

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Malette et tableau pédagogiques - Livret de formation remis à chaque stagiaire - Tapis d'isolation électrique
Matériel de sécurité électrique - Outils à main électrique - Extincteur au CO2 pour les feux d'origine électrique
Rubalise de danger - Cadenas et panneau de condamnation de tableau électrique - Livret de cours - Vidéos

DURÉE, EFFECTIFS :

14 heures. 10 stagiaires.

PROGRAMME :

Généralités sur le risque électrique

Evaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages.

Opérations en basse tension, visualisation et étude de film INRS Habilitations BP-BS-B1- B1V-B2-B2V-BC-BR-BE essai, vérification, mesure, manœuvre, BR et B2V spécifiques aux installations photovoltaïques :

Travaux hors tension en BT, la consignation en BT
Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre
Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion
Opération d'entretien avec présence de tension
Opération spécifique sur les installations photovoltaïques suivant NFC 18-510

Nouveaux décrets :

Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés

Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques »

Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique

Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesure, etc.)

La sécurité lors des opérations de mesure :

Etude des protections individuelles.

Appareils électroniques amovibles et portatifs à main.

Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique.

Mise en pratique :

Sur matériel NPFS ou sur les installations propres à l'établissement (en cas de formation intra).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Conformément à la norme NF C 18-510, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habiliter son salarié et lui délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS et Norme NF C 18-510).

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité d'intégration

Formation AIPR

Programme préparation examen et passage

OBJECTIFS :

Être capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux

- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Obtenir sa certification AIPR opérateur obligatoire

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

- Être opérateur sur chantier
- Être âgé de 18 ans minimum
- Parler et écrire le français (NB : les traducteurs ne sont plus admis depuis le 1er janvier 2020)

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateur titulaire d'un certificat de formateur pour adulte avec un certificat AIPR Concepteur en cours de validité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Support de cours projeté + tablettes tactiles pour le passage à l'examen.

DURÉE, EFFECTIFS :

3.5 heures.
10 stagiaires.

PROGRAMME :

Module théorique AIPR opérateur

- Rôles, missions et responsabilités de l'opérateur
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens
Selon les caractéristiques des énergies
Liés aux atteintes aux réseaux existants
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité :
 - Le respect de l'environnement
 - Le respect des marquages-piquetages
 - Le respect des signes avertisseurs et indicateurs
 - Le respect des moyens de repérage
 - Le respect du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants

Recommandations en cas d'incident ou d'accident

Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR opérateur

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Evaluation certificative en fin de formation par QCM en ligne encadré par l'Etat.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

Formation AIPR encadrant

Programme préparation examen et passage

OBJECTIFS :

- Être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux ·
- Maîtriser le contenu de l'AIPR opérateur et encadrement ·
- Obtenir sa certification AIPR concepteur/Encadrant

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

- Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés) ·
- L'AIPR est obligatoire depuis le 01/01/18 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées)
- · Recyclage formation AIPR encadrant tous les 5 ans

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateur titulaire d'un certificat de formateur pour adulte avec un certificat AIPR Concepteur en cours de validité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Support de cours projeté + tablettes tactiles pour le passage à l'examen.

DURÉE, EFFECTIFS :

3.5 heures.
10 stagiaires.

PROGRAMME :

Module théorique AIPR Concepteur/Encadrant

- · Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers ·
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- · Préparation des projets de travaux
- · Procédures de prévention en amont du chantier
- · Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement ·
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage ·
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux
- Appréhender l'AIPR Opérateur Module pratique AIPR Concepteur ·
- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail ·
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur ·
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Evaluation certificative en fin de formation par QCM en ligne encadré par l'Etat.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des restrictions médicales merci de le signaler à l'inscription ou lors de l'entrée en stage.

Droits et devoirs des participants et de RECRUT'

PRÉAMBULE

IL EST RAPPELÉ QUE TOUTE FORMATION EST RÉALISÉE EN INTRA ET SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ET QUE DE CE FAIT LES RÈGLES HABITUELLES DU TRAVAIL ET LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE VOTRE ENTREPRISE S'IMPOSENT.

COMPORTEMENT :

Les participants s'engagent à :

- Se présenter dans une tenue décente et/ou adaptée à la formation dispensée,
- Observer un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans les locaux ou croisée aux abords,
- Veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres,
- Suivre les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur les lieux de la formation.

CIVILITÉS :

Les participants s'obligent vis-à-vis de l'intervenant et des autres participants à :

- La plus grande courtoisie,
- Intervenir en toute bonne foi,
- Observer un respect mutuel des avis et opinions. Ponctualité

Les participants s'engagent à :

- Se présenter ¼ d'heure avant le début de la formation,
- Respecter une stricte ponctualité,
- Respecter les horaires de la formation (début et fin programmés),
- S'interdire toute absence non justifiée (qui sera signalée)
- En cas de départ anticipé, signaler au donneur d'ordre et remplir la fiche Décharge de responsabilité Disponibilité

Les participants doivent :

- Se rendre disponibles (téléphones éteints pendant les temps de formation),
- Ne pas imposer ses propres turpitudes,
- Participer assidument à la formation,
- Remplir et signer régulièrement la feuille d'émargement,
- Remettre la feuille d'émargement au formateur dès la fin de la formation.

OBLIGATIONS :

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le participant concerné ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme et de l'établissement.

SANCTIONS :

Tout agissement considéré comme non conforme par l'intervenant responsable de la formation missionné par RECRUT', en fonction de sa nature et de sa gravité, pourra faire l'objet :

- D'un avertissement adressé par l'intervenant et notifié sur le compte rendu,
- D'une exclusion définitive de la formation signifiée au participant en accord avec Ensemble Formation et l'établissement en charge du participant.

Droits et devoirs des participants et de RECRUT'

POUR RÉPONDRE AUX DISPOSITIONS ET OBLIGATIONS DU DÉCRET N° 2015-790 DU 30 JUIN 2015 RELATIF À LA QUALITÉ DES ACTIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À :

- Prévenir les participants de la date, du lieu exact et des horaires de la formation,
- Convoquer les participants en temps et heure et en bonne et due forme,
- Remettre aux participants le Règlement Intérieur relatif aux conditions de fonctionnement de la formation et de leurs Droits et Devoirs,
- Fournir aux participants le programme de la formation pour laquelle ils sont requis,
- Indiquer aux participants l'obligation qu'ils ont de :
 - Signer les feuilles d'émargement,
 - Remettre à l'intervenant la fiche d'évaluation complétée.
- Indiquer les coordonnées de la personne chargée des relations avec les participants,
- Délivrer aux participants les certificats de réalisation, préalablement envoyés par RECRUT',

A noter qu'elles sont envoyées directement à votre entreprise après le règlement total de la facture

« Apprendre, c'est se retrouver. »
Malcolm de Chazal



Votre partenaire formation



20 Place Francheville – 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05.53.35.10.36
Siret : 8529302100019 – APE : 7022Z
NDA 75240248724



Scannez le QR CODE et découvrez nos offres d'emploi sur www.recrut-nouvelleaquitaine.com

Informations générales

05

Notre démarche qualité

Chez RECRUT', nous comprenons l'importance de la qualité pour garantir la satisfaction de nos clients et contribuer à la notoriété de notre maison. C'est pourquoi nous avons mis en place une démarche qualité rigoureuse pour assurer la qualité de nos formations.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous sollicitons nos partenaires pour réaliser des contrôles réguliers. Ces contrôles nous permettent d'identifier les domaines dans lesquels nous pouvons nous améliorer. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour déterminer les meilleures pratiques et développer notre offre de formation.

Nous avons mis en place un système de suivi et d'appréciation pour mesurer la qualité de nos formations. Nous demandons à nos apprenants de nous évaluer et nous analysons les résultats pour progresser.

RECRUT' et le handicap



Nous portons une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap au sein de nos sessions. Marion MURAT notre référente handicap, sera l'interlocutrice privilégiée à ce sujet.

Nous avons mis en place une procédure formalisée pour l'accueil de personnes en situation de handicap dans le cadre des formations que nous réalisons. Cette procédure précise les règles internes de fonctionnement.

Vous pouvez contacter Marion par mail :
m.murat@recrut-nouvelleaquitaine.com

Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentiel et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenu les informations de toute nature relative aux activités des entreprises et aux personnels qui suivent une formation, que l'exécution de sa mission l'amènera à connaître.

Conformément au RGPD, tous stagiaires en formation dispose d'un droit d'accès de modification d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à :

contact@recrut-nouvelleaquitaine.com avec comme objet : RGPD formation



Pour toute demande d'informations, notre équipe se tient à votre disposition pour vous répondre.

Contactez- Nous!

20 Place Francheville 24000 PERIGUEUX
05.53.35.10.36

www.recrut-nouvelleaquitaine.com
contact@recrut-nouvelleaquitaine.com

LE CABINET RECRUT' EST UNE FILIALE DU GROUPE CLAUDETTE INTÉRIM